

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annunces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
ÉDOUARD ROUYER, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 4. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 21 Avril 1885

Jendi dernier, S. A. S. le Prince Héritaire a donné, au palais de Monaco, un dîner de 22 couverts auquel étaient conviés les membres du Corps consulaire accrédités dans la Principauté, des magistrats et officiers.

Avant-hier dimanche, Son Altesse Sérénissime donnait un nouveau dîner de 26 couverts aux fonctionnaires des diverses administrations, à des ecclésiastiques, etc.

M^{gr} le Prince Héritaire a voulu profiter de son séjour à Monaco pour s'entretenir avec les hommes compétents des divers intérêts publics, et Son Altesse Sérénissime s'est rendu compte sur les lieux des travaux projetés ou en cours d'exécution pour améliorer encore la situation générale de la Principauté.

Le *Siccle* du 12 avril publie l'article suivant :

LA FAUNE PÉLAGIQUE DE LA MER BALTIQUE
LE PRINCE HÉRÉDITAIRE DE MONACO — M. DE GUERNE

On a souvent insisté sur les grands services que les possesseurs de yacht qui voyagent pour leur plaisir et à leur convenance pourraient, s'ils le voulaient, rendre aux sciences naturelles. Malheureusement, tous n'ont pas le zèle qu'a déployé le Prince Héritaire de Monaco au cours d'un voyage qu'il a fait, l'année dernière, dans la Baltique, sur son yacht l'*Hirondelle*, et qu'un accident de mer est venu malheureusement interrompre. Il a pu, toutefois, rapporter d'intéressants matériaux pour l'histoire naturelle, recueillis avec un soin minutieux et qui ont permis à M. de Guerne de présenter à l'Académie des sciences une importante étude sur la faune pélagique de la Baltique. Les naturalistes désignent sous le nom de faune pélagique l'ensemble des bêtes qui vivent flottantes dans les eaux de la haute mer. Les grosses sont bien connues; les petites, les microscopiques, le sont beaucoup moins. C'est généralement chose assez ennuyeuse de les recueillir; il n'en faut savoir que plus de gré à ceux qui ont, comme le Prince Héritaire de Monaco, la patience de le faire.

On traite ensuite le produit presque invisible de cette pêche par des agents chimiques — autre manipulation délicate — afin de conserver aux animaux la forme et l'aspect qu'ils avaient vivants. On emmagasine le tout dans de petits tubes; et, plus tard, au retour, on examine à loisir, avec le microscope, les myriades d'animalcules dont les cadavres

conservés semblent une poussière au fond de ces tubes.

Il y en a de toutes sortes : des larves infiniment petites de presque tous les vers, tous les mollusques, toutes les étoiles de mer qui peuplent le fond de l'Océan; on y voit aussi des myriades de crustacés adultes, mais beaucoup plus petits, pour la plupart, que les plus petites puces. Ceux-là sont les voraces de la mer; ils la purgent de toutes les immondices, de toutes les carcasses mortes des autres animaux. Puis, ces imperceptibles grands mangeurs sont mangés à leur tour et font la base de la nourriture des tous petits poissons et même des gros. On les a comptés par centaines de mille dans l'estomac d'un seul hareng.

La Baltique n'est pas une mer comme une autre, et c'est ce qui donnait un intérêt particulier aux pêches pélagiques rapportées par le Prince Héritaire de Monaco. La mer Baltique a des eaux presque douces, excepté dans le voisinage des détroits qui la mettent en communication avec la mer du Nord. Mais plus au nord, on voit pousser par place des roseaux sur ses bords; on y trouve, dit-on, des grenouilles; enfin, sur certains points de la côte mieux abrités que les autres, les hommes en boivent l'eau. Toutefois, c'est la surface principalement qui est aussi peu salée, et le fond l'est certainement davantage. En effet, l'eau douce qui coule des fleuves, celle qui provient de la fonte de la glace, surnage. On sait que tout le nord de la Baltique, le golfe de Finlande et le golfe de Bothnie gèlent en hiver. La glace de la mer est toujours douce, même sur l'Océan. Quand elle fond dans la Baltique, c'est donc une nouvelle abondance d'eau, tout à fait douce, qui en couvre la surface et qui ne se mêle qu'en partie avec l'eau plus salée du fond, dans une mer que ne brassent point le flux et le reflux.

Il ne faudra donc pas s'étonner de ne rencontrer, dans la faune pélagique de la Baltique, aucune larve de vers ou de mollusques marins. Par contre, les petits crustacés y pullulent avec des algues microscopiques si abondantes qu'elles donnent à la surface de la mer une coloration vert-olive tout à fait caractéristique. Les espèces de ces petits crustacés changent, selon les différentes régions de la Baltique. Au voisinage des détroits, on trouve des formes marines semblables à celles de la mer du Nord et de l'Océan; mais à mesure qu'on remonte au fond du golfe de Finlande, elles font place à d'autres qui rappellent, au contraire, les formes d'eau douce, très différentes de celles de la mer. Là, toutefois, on trouve également quelques espèces vraiment marines, une,

entre autres, qui vit dans la Méditerranée, où les conditions sont pourtant bien différentes, car la proportion du sel y est de 40 pour 1,000 environ, tandis que dans le golfe de Finlande, à la surface, elle n'est que de 4 pour 1,000.

On connaît, à la vérité, une foule d'autres animaux qui se sont accoutumés de même à l'eau moins salée de la Baltique. On y pêche la morue et l'on y pêche le hareng comme dans l'Océan. Enfin, ne savons-nous pas que certains poissons passent très vite de l'eau douce dans l'eau salée et réciproquement, comme le saumon, l'anguille, etc. ?

La conclusion générale à laquelle M. de Guerne est arrivé par l'étude des matériaux qu'avait rapportés le Prince Héritaire de Monaco est assez curieuse. C'est que la faune pélagique de la mer Baltique est tout à fait comparable à celle des grands lacs de l'Europe, ceux de la Suède, de la Russie, aussi bien que ceux de la Suisse. Comme dans la Baltique, on y retrouve la même prédominance de petits crustacés (forme d'eau douce naturellement), mais on y reconnaît aussi un certain nombre d'espèces toutes voisines, par leurs formes, de ces crustacés marins qui se sont habitués à vivre dans l'eau saumâtre et presque douce de la Baltique septentrionale.

Les petits crustacés à facies marin qui peuplent la Baltique saumâtre et les grands lacs d'eau douce de l'Europe centrale, pondent à l'automne un œuf d'hiver. Or, c'est le moment où les oiseaux migrateurs aquatiques, les cygnes, les oies, les bernaches, les canards redescendent vers le sud.

Il a donc pu arriver que ces espèces aient été ainsi transportées dans les eaux fermées et tout à fait douces de la Suisse; et elles ont pu s'y développer, précisément parce que la race avait pris déjà dans la Baltique l'accoutumance à des eaux très peu salées.

Ce sont là, on le pense bien, des hypothèses, et M. de Guerne a eu grandement raison de ne pas présenter autrement cette théorie d'ailleurs fort séduisante sur le rôle de la Baltique dans le peuplement des lacs par certaines espèces de crustacés, à coup sûr, marins d'origine, qu'on y rencontre et dont on était assez en peine pour expliquer la présence. Les riches matériaux rapportés par le Prince Héritaire de Monaco permettent aujourd'hui de donner de ce phénomène une explication tout au moins plausible.

Par décret inséré au *Journal Officiel* français du 12 avril courant, une médaille d'or de 2^e classe a été décernée à M. le docteur Germain Rouch, ancien attaché au Museum de Paris, actuellement médecin de la ville de Monaco, qui s'est signalé par son courage, son dévouement et ses services pendant l'épidémie cholérique de 1884 en Algérie.

Depuis vendredi dernier, les concerts du Casino sont conduits par M. Yerna, sous-chef d'orchestre.

M. Accursi a quitté cette direction jeudi après le concert classique, dans lequel le public qui y assistait lui a fait la plus chaleureuse ovation. Des couronnes ont été offertes à l'habile maestro, ainsi qu'aux solistes.

Nous lisons dans la *Correspondance Nouvelle*, sous la signature de M. de Chonski, les justes réflexions qui suivent sur les villes d'hiver et les villes d'été :

Les migrations des oiseaux voyageurs ne se font pas à époques fixes, mais varient suivant l'état de la température ; aussi, avec un merveilleux instinct ces volatiles devinent-ils à l'avance l'arrivée de l'hiver ou le retour du printemps.

Il est évident que les hommes, malgré tout leur savoir, sont sous ce rapport inférieurs aux animaux, et bien qu'à défaut de cette perfection des organes des sens, ils aient pour eux le raisonnement et la connaissance parfaite des événements passés, ils retombent forcément et toujours dans les mêmes erreurs.

Pourquoi ?

Mon Dieu, parce que c'est la mode, parce qu'il est de bon ton de quitter quelques jours avant ou après Pâques, certains climats privilégiés qui les ont attirés pendant l'hiver, pour rentrer à Paris et se préparer aux excursions dans les villes d'été.

Se précipiter ainsi est un tort, à notre avis, car le caractère spécial du printemps est l'inconstance dans l'atmosphère ; à des journées relativement froides succèdent des journées chaudes, puis surviennent des retours de froid dangereux pour les pressés que l'usage a ramenés dans des climats moins tempérés.

L'usage et le bon ton le veulent ainsi, mais c'est avec plaisir que nous constatons cette année une prolongation marquée dans le séjour des hivernants sur le littoral méditerranéen.

MONACO, dont le climat est particulièrement sain, grâce aux abris naturels des montagnes de la Turbie, aux promontoires qui, sous les noms de Cap d'Aglio et de Cap Martin, le protègent contre le vent du Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest, n'a pas vu sa population flottante diminuer d'une façon appréciable.

Les voyages de plaisir organisés cette année comme les précédentes, vont attirer dans ce ravissant pays, et cela pendant tout le mois d'avril, une recrudescence de voyageurs qui fuiront, fort heureusement pour eux, les brusques ressauts de nos climats du Nord, ou même du Centre.

Menton, Nice, Cannes, St-Raphaël, Hyères sont absolument dans le même cas, et les excursionnistes de tous les points de la France s'arrêteront également dans ces charmantes localités, où le séjour devrait être de toutes les saisons, grâce au voisinage de la mer, qui, même au plus fort de l'été, apporte ses brises salines mélangées aux senteurs embaumées d'une flore toute spéciale et dont la richesse est réellement incomparable.

C'est en avril et en mai qu'on doit entreprendre ces excursions dans tous les coins et recoins du littoral méditerranéen : on s'en trouvera bien sous tous les rapports ; il serait donc utile d'étudier chaque localité au point de vue des eaux, du sol, de la végétation ; on parviendrait ainsi à établir d'une façon profitable à tous, aux malades comme aux simples promeneurs, le climat local corrélatif des villes d'hiver et des villes d'été.

Que l'on ne nous accuse par d'essayer d'entraîner tout le monde dans le Midi, telle n'est pas notre pensée ; mais chaque séjour a son temps et nous pensons que si, médicalement parlant, on doit rester

plus tard dans le Midi, qu'on ne le fait habituellement, on peut fort bien y arriver un peu moins tôt.

Le nombreux personnel qui fréquente les villes d'hiver, les stations thermales, les bains de mer, ne peut se rendre partout à la fois, et sauf pour quelques privilégiés de la fortune ou pour quelques déshérités de la santé, les absences du foyer, de la famille, des intérêts, ne peuvent être ainsi de toute l'année ou même de la majeure partie de l'année.

Chaque groupe, chaque ville a ses stations privilégiées, et généralement, ceux qui hivernent dans le Midi, ne font que de courtes apparitions dans les stations thermales, ou dans les bains de mer de la Manche et de l'Océan.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Fréjus. — Mercredi dernier, à 10 heures du matin, ont eu lieu, avec une éclatante solennité les obsèques de M^{sr} Terris, évêque de Fréjus. La levée du corps a été faite à l'évêché par M^{sr} Forcade, archevêque d'Aix, qui a présidé toute la cérémonie funèbre.

Le cercueil, découvert et richement décoré, a été conduit à travers les rues de la ville jusqu'à la cathédrale, par vingt prêtres du diocèse de Fréjus ; il était précédé de neuf poêles portés par toutes les autorités civiles et religieuses de la région. M^{sr} Balain, évêque de Nice ; M. Bonnefoy-Sibour, secrétaire général, et M. Bartholon, conseiller de préfecture à Nice, représentaient à la cérémonie le département des Alpes-Maritimes. M^{sr} Theuret, évêque d'Hermopolis, faisait également partie du cortège, dans lequel figuraient deux archevêques, quatre évêques et environ trois cents membres du clergé régional.

Le cercueil, déposé provisoirement dans une chapelle de la cathédrale de Fréjus, a été inhumé hier dans les caveaux de cette église.

Gènes. — La Compagnie des chemins de fer informe le public que la circulation des trains, qui était interrompue entre Gènes et Spezzia, est rétablie depuis ce jour 16 du courant.

En conséquence, le mouvement des voyageurs et des marchandises de Gènes à Rome s'effectue normalement comme avant l'interruption.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le Concours hippique a brillamment terminé, jeudi, ses séances. Le défilé des attelages primés au concours a ouvert la réunion d'une façon fort attrayante. Sa clôture a eu lieu par « le Longchamps des chevaux de selle » offrant un coup d'œil très pittoresque, où les amazones, les officiers, les habits rouges alternaient très heureusement. La note comique, dans ce défilé, était donnée par plusieurs gros maquignons qui avaient jugé utile de prendre part au « Longchamps » en costumes plus ou moins grotesques.

Maintenant le palais des Champs-Élysées va appartenir aux beaux arts, et déjà ses murailles sont envahies par les tableaux et les dessins. En attendant l'ouverture du Salon, les amateurs ont à se mettre sous les yeux quelques expositions partielles et des ventes artistiques. Celle du sculpteur d'Épinay a particulièrement fait sensation ces derniers jours. L'auteur de *Ceinture Dorée*, de *Innocence* et de tant d'autres œuvres mémorables doit se rendre prochainement à l'Île de France, son pays natal, pour assister à l'inauguration d'un groupe de *Paul et Virginie*, dû à son ciseau, et que les habitants de notre ancienne et poétique colonie ont désiré élever à la mémoire de Bernardin de Saint-Pierre. Ce groupe sera placé en face de la statue du père de M. d'Épinay, œuvre également de l'éminent sculpteur.

A la veille de ce départ, M. d'Épinay a voulu se défaire de tout ce que contenaient son atelier et son pied-à-terre de Paris, et de là la vente qui a mis justement en émoi le monde des collectionneurs.

Il y avait là des œuvres originales absolument hors paires, la *Pénélope*, les *Trois heures de la vie*, le *Réveil*, le *Centaure* et la *Bacchante* et vingt autres qui

ont affirmé une fois de plus le talent si souple, si varié, et en même temps si personnel et si puissant du grand artiste qui a trouvé le moyen d'ajouter une illustration bien précieuse au vieux blason de ses ancêtres.

Quand il ne regarde pas ou n'achète point des œuvres d'art, Paris danse, tient des comptoirs à des ventes de charité ou signe des contrats de mariage.

Celui de M^{lle} de Laire, une des plus jolies jeunes filles du faubourg Saint-Germain, avec le comte Lafond, frère de la marquise des Cars, avait attiré, samedi, une foule d'élite chez l'aimable baronne de Laire. On parlait beaucoup, là, de l'union décidée de M^{lle} Louise de Sabran, fille unique du duc, née de son premier mariage avec M^{lle} de Luynes, et petite-fille de la duchesse de Chevreuse, avec M. de Lareinty, fils du baron, sénateur, président du conseil général de la Loire-Inférieure, et propriétaire, entre autres domaines, du beau château de Guermantre.

Ce mariage, dont les préliminaires n'ont pas duré moins de trois ans, est un véritable roman d'amour qui l'entoure d'un prestige infiniment poétique et sympathique. Vous savez l'illustration de la maison de Sabran-Pontevès, qui n'a pas donné moins de cinq chevaliers aux Croisades, et compte parmi les siens un saint, saint Elzéar, canonisé par le pape Clément XII. M^{lle} de Sabran, qui célébrera le 26 de ce mois le vingt et unième anniversaire de sa naissance, a perdu sa mère étant encore au berceau, et se trouve de ce chef en possession du tiers de la fortune considérable laissée en 1867 par le duc de Luynes, le célèbre collectionneur, le serviteur fidèle du Saint-Siège, qui répondait à la proposition de la Grand-Croix de l'Ordre de Pie IX pour son dévouement envers les blessés de Mentana :

« — Dites au Saint-Père que je ne pourrais accepter que si j'avais versé mon sang pour sa cause, et puisqu'il daigne penser à moi, demandez-lui seulement deux choses : une prière pour nos morts, une bénédiction pour nos vivants. »

Hélas ! il devait bientôt augmenter le nombre de ceux pour lesquels il demandait non les bénédictions mais les prières du Pontife.

A cette période de l'année où la saison mondaine bat son plein, les livres sur le savoir-vivre deviennent de rigueur, et quand on veut s'égayer la rate, il ne faut pas négliger ces publications, qui sont généralement des monuments de ridicule. J'ai sous les yeux un des derniers venus parmi ces livres, où l'auteur examine s'il est pertinent à un monsieur, par un temps de pluie soudaine, d'offrir son parapluie à une dame qu'il ne connaît pas. Selon l'auteur en question, le procédé est admissible, mais il ajoute que si « la dame est jeune » elle agira convenablement en refusant, surtout si, près de l'endroit où elle se trouve, il existe un refuge qu'elle puisse aborder. Si la dame n'est pas jeune et si elle a hâte d'arriver à sa destination, elle peut accepter ; mais, en ce cas, elle devra s'abstenir de toute conversation avec le cavalier et se borner à le saluer poliment lorsqu'elle est arrivée au terme de sa course. N'est-ce pas adorable et digne d'un vaudeville du Palais-Royal ?...

Quand donc les docteurs ès savoir-vivre se contenteront-ils simplement de dire que celui-ci a pour condition essentielle l'oubli de soi et le respect des autres, et, partant de là, de définir cette règle en laissant à chacun la faculté de l'appliquer selon les circonstances. Celui qui comprend bien, en effet, en quoi consiste l'oubli de soi et le respect des autres ne se trompe jamais en matière de savoir-vivre, et il est absolument inutile de lui tracer des prescriptions fixes et sans appel.

Les théâtres auraient bien besoin d'un code de savoir-plaire, car ils accumulent les échecs depuis quelque temps. L'Odéon, qui n'avait remporté que des quarts de succès avec la *Maison des deux Barbeaux* et la reprise d'*Henriette Maréchal*, vient d'éprouver une déroute complète avec le *Divorce de Sarah Moore*, une pièce sans queue ni tête de M^{me} Jacques Rozier — sur l'état-civil, M^{me} Jules Pâton, femme du bulletinier financier des *Débats*. On a sifflé et hué cet ouvrage informe dont la réception à l'Odéon a étonné de la part d'un directeur aussi expérimenté que M. Porel. Aux Bouffes, la *Perrenche* est déjà fanée et délaissée ; à l'Ambigu, la *Closerie des Genêts* a remplacé *En Grève* après une dizaine

de représentations, et quant à la Renaissance, elle en est à la résurrection de l'ancien répertoire du couple Montrouge à l'Athénée-Comique. Est-ce que l'heure du krach aurait sonné pour les théâtres de Paris ?...

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

La Cour du Vatican

Les bouleversements politiques qui ont depuis un siècle révolutionné l'Europe monarchique, ont également modifié l'ancienne étiquette dont la Cour de Louis XIV était la plus haute expression.

Parmi les Cours qui sont restées debout et ont conservé leurs antiques traditions, il en est une — la plus brillante et la moins coûteuse puisque la plupart des dignitaires qui la composent ne sont payés que par l'honneur de servir leur Souverain, — c'est celle du successeur de saint Pierre, image immuable du passé comme elle est l'image de l'éternité.

Rien ne change au Vatican !

Les costumes, comme l'étiquette, y sont restés tels qu'au seizième siècle (1). Les uniformes bariolés des Suisses, dessinés, dit-on, par Michel-Ange, les justaucorps de damas rouge des *parafrenieri*, les pourpoints et la fraise des chambellans laïques, tout ce déploiement d'archaïsme est parfaitement à sa place autour de l'Eglise, et ces vêtements d'un autre âge, qui, partout ailleurs, sembleraient un anachronisme, forment un ensemble magnifique avec la pourpre des cardinaux, le violet des prélats et les robes multicolores des ordres religieux.

Léon XIII, personnellement, a horreur de la représentation et de tout ce qui l'arrache à ses travaux : c'est un ascète. Mais il a, au suprême degré, conscience et souci de la dignité du Pontificat, et, quand il paraît en public, il tient à se montrer entouré de tout l'éclat traditionnel ; aussi a-t-il rétabli l'étiquette, un peu affaiblie dans les dernières années de son saint prédécesseur Pie IX. Mais il n'est pas facile de le faire sortir de son cabinet de travail ; il ne donne d'audiences qu'à son corps défendant, et il se passe parfois des semaines entières sans qu'il ait exaucé le désir respectueux des pèlerins catholiques, en consentant à les admettre à sa présence.

Léon XIII est très bon et très paternel ; on le sent lorsque son sourire, qui est charmant, déride et transforme ses traits sévères. Quand on a pu arriver jusqu'à lui, on s'en revient toujours avec une très vive et très heureuse impression.

Parlons maintenant, de l'entourage de Sa Sainteté.

La figure la plus en relief de la Cour, ou, comme on dit en italien, de la famille pontificale, *famiglia pontificia*, est celle du cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat, un des cinq cardinaux palatins. Ce haut personnage, très accessible à tous, plus accessible assurément qu'un chef de bureau, a fait, on le sait, sa carrière dans les nonciatures ; et, chez lui, les dehors gracieux, aimables et brillants du causeur spirituel cachent la profonde habileté d'un diplomate ; il sait *faire parler*, tout en paraissant lui-même beaucoup parler.

Après les cardinaux viennent les prélats palatins, au nombre de cinq. Le premier, hiérarchiquement, est le majordome de Sa Sainteté. M^r Theodoli, qui est le surintendant de la maison du Pape. C'est là un poste *cardinalice*, c'est-à-dire qu'il mène sûrement le titulaire à la pourpre ; c'est un sévère, et c'est pour cela, dit-on, que le Saint-Père lui a confié ces fonctions délicates, qui exigent en effet une certaine sévérité.

Tout autre est le *maître de la chambre*, M^r Macchi, qui occupait le même poste près de Pie IX. Il est là bien à sa place ; impossible de rencontrer un prélat plus gracieusement accueillant, plus désireux d'être

aimable et de contenter tout le monde. Mais ce n'est pas chose facile ; M^r Macchi se trouve pris entre les sollicitations des pèlerins, désireux de voir le Pape, et qui encombrant son salon, et les habitudes de Léon XIII, qui ne se décide que difficilement à accorder des audiences. De là résulte qu'une foule de personnages, munis des plus pressantes recommandations, attendent une audience pendant des semaines et des mois, et parfois sont obligés de quitter Rome sans avoir vu leur désir se réaliser, mais non sans avoir persécuté l'infortuné maître de chambre, qui n'en peut mais.

Après les prélats palatins viennent hiérarchiquement les camériers secrets ecclésiastiques, et tout d'abord l'aumônier et le maître des cérémonies de Sa Sainteté. Puis, les chambellans laïques, connus sous le nom de *camériers secrets* et *camériers d'honneur de cape et d'épée*, qui appartiennent à l'aristocratie de tous les pays. La France en compte un certain nombre, parmi lesquels on relève quelques noms : prince de la Tour-d'Auvergne, marquis de Lambertye-Gerbeillers ; comtes de Polignac, de Nédonchel-Choiseul, de Toulgoët-Tréanna, de la Bourdonnaie, de la Celle ; vicomtes de Becdelièvre, de Chabrol, etc.

Ces chambellans ont deux costumes : le costume de Cour et le costume de ville. Ce dernier, qui se porte dans les *ricevimenti*, ressemble beaucoup à celui des chambellans français du second Empire : habit rouge brodé, gilet blanc, pantalon à bande d'or. Le costume de Cour a conservé fidèlement la mode du seizième siècle : pourpoint noir, fraise à la Henri II, chausses collantes en tricot de soie noire, souliers à boucles, toque à plumes, épée à garde d'acier. Ce costume, qui ne se porte que dans les cérémonies et les réceptions de gala, est superbe dans sa sévérité. Les chambellans portent, sur la poitrine, une chaîne en argent doré supportant les insignes du souverain pontificat, le triègne et les clefs en sautoir.

Chaque camérier séjournant à Rome doit faire, périodiquement, une semaine de service. Voici en quoi consiste ce service et voici quelle est l'étiquette, au Vatican :

Le Saint-Père donne ses audiences de onze heures à une heure ; tous les matins donc, vers dix heures, une voiture des écuries pontificales vient prendre, à leur domicile, le camérier secret et le camérier d'honneur de service, et les conduit au Vatican par la cour *San Damasco*. A l'entrée, le suisse en faction présente les armes, et, par un usage d'étiquette tout local, le camérier secret rend le salut en soulevant à moitié la glace du carrosse, qui s'arrête devant l'escalier royal, *scala regia*. Rien de plus royal, en effet, que cet escalier du Vatican, tout resplendissant de marbres précieux, et qu'ont monté tant de souverains.

Les appartements du Pape, on le sait, sont situés au second étage — *piano nobile*. Sur chaque pallier, un suisse en grand uniforme fait faction.

Les deux chambellans pénètrent dans l'immense salle des gardes, dite *des Suisses*, décorée du haut en bas de fresques de maîtres ; puis, après avoir déposé leurs manteaux entre les mains des *parafrenieri*, vêtus de damas rouge, ils gagnent l'antichambre pontificale, en traversant une suite de salons somptueusement meublés et décorés de tapisseries, dons de souverains, et en particulier des rois de France.

Dans le premier salon se tiennent les gendarmes pontificaux, superbes avec leur tricorne en bataille, leurs aiguillettes blanches, leurs culottes de peau et leurs grandes bottes à l'écuycère. Dans le second salon, un détachement de la garde palatine, garde d'honneur qui porte les épaulettes dorées, et qui est fournie par la bourgeoisie. Dans le troisième se tiennent les gardes nobles, dont on connaît l'élégant uniforme bleu, avec bottes à l'écuycère et casque doré. Puis vient la salle du Trône, appelée aussi antichambre d'honneur. Là s'arrête le camérier d'honneur, qui ne doit pas pénétrer plus loin : seul, le camérier secret a droit d'entrer dans le dernier salon, dit antichambre secrète, qui

précède immédiatement les appartements privés du Saint-Père, et où se tiennent, avec lui, le maître de la chambre et le camérier secret ecclésiastique de service.

Voici maintenant l'étiquette : les personnages admis à l'audience pontificale attendent, suivant leur rang, soit dans l'antichambre d'honneur, soit dans l'antichambre secrète.

Dans le premier cas, ils sont reçus par les camériers d'honneur, ecclésiastique et laïque. Dans le second cas, le camérier d'honneur de cape et d'épée les conduit jusqu'au seuil de l'antichambre secrète, où ils sont reçus par le camérier secret. « Là, dit le livre du commandeur Frezza, les camériers secrets doivent occuper l'attente des visiteurs par une *gentile conversazione*. Souvent, c'est une famille tout entière qui attend son tour d'audience, il y a des dames, des jeunes filles, et, tandis que le maître de la chambre et le camérier ecclésiastique causent politique avec les hommes, la conversation prend facilement un tour plus mondain entre le camérier de cape et d'épée et les dames qui, peut-être, auront dansé ensemble la veille, dans quelque salon diplomatique.

Un coup de sonnette retentit : c'est le Saint-Père qui appelle. Le maître de la chambre entre dans son appartement, prend ses ordres, et introduit les visiteurs.

Entre temps, s'il survient quelque dépêche, quelque missive pour le souverain Pontife, le camérier d'honneur les reçoit du doyen des *bussolanti*, et les remet au camérier secret, sur le seuil de l'antichambre secrète, qu'il ne doit point franchir.

Les gardes nobles, nous l'avons dit, se tiennent dans la salle du trône ; seul, l'exempt de service, qui, en sa qualité d'officier supérieur, a rang de camérier secret, a le droit de se tenir dans l'antichambre secrète.

Telle est l'étiquette du Vatican ; ajoutons que, dans l'antichambre pontificale, nul ne peut s'asseoir, sinon les cardinaux et les princesses romaines ; c'est, on le voit, un souvenir du grand siècle.

Dans les audiences générales, qui ont lieu le plus souvent le lundi, les chambellans ecclésiastiques et laïques ont charge de placer les différents groupes de pèlerins, suivant leur rang, dans les salons qui se succèdent depuis la salle des Suisses jusqu'à la salle du Trône. C'est dans cette dernière qu'attendent les familles les plus qualifiées. Le Saint-Père, sorti de ses appartements privés, pénètre dans cette salle, suivi des cardinaux présents, de la cour et des gardes nobles ; il s'assied sur son trône, et chaque groupe, présenté isolément par le maître de la chambre, va s'agenouiller sur les marches.

Les audiences terminées, tout ce faste disparaît ; le Pape se retire dans ses appartements, où il va prendre, seul, un repas anachorétique dont se contenterait à peine un curé de campagne, et la soirée tout entière est consacrée au travail.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le mardi vingt-huit avril courant, à deux heures de relevée, au Siège de la Société à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de deux cents actions nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement, énoncés à l'article trente des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

(1) Le libraire Spithover, de Rome, vient de faire paraître un livre bien curieux du commandeur Frezza, sur l'étiquette de la Cour pontificale, *Dei camerieri secreti del sommo Pontefice*.

Etude de M^e E. de Loth, avocat près le Tribunal Supérieur de Monaco.

VENTE SUR FOLLE ENCHÈRE

Après Saisie Immobilière et Subrogation

Il sera procédé, le douze mai prochain (mil huit cent quatre-vingt-cinq), jour de mardi, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant à Monaco, au Palais de Justice,

En vertu : 1^o d'une clause du jugement d'adjudication ci-après énoncé, et faite par la dame Thérèse Spella, veuve Guillen, restauratrice, demeurant et domiciliée à Monaco, adjudicataire, d'avoir payé le bordereau de collocation délivré à la Société l'Économie, créancière inscrite dans l'ordre ouvert après cette adjudication; ledit bordereau signifié à la dite dame veuve Guillen, avec commandement, par exploit de Mars, huissier à Monaco, en date du huit avril courant, enregistré; 2^o et des articles 72 et 74 de l'Ordonnance Souveraine du 3 mars 1865.

A la requête de la Société l'Économie, dont le siège est à Monaco, représentée par son président, Auguste Deswingt, artiste musicien, et par son vice-président, Laurent Bellando, pharmacien, tous deux demeurant et domiciliés à Monaco, créancière inscrite, ayant pour avocat M^e de Loth, avocat près le Tribunal Supérieur, lequel occupera pour elle sur la présente poursuite, ladite Société agissant comme subrogée aux droits du créancier poursuivant.

A la revente sur folle enchère, d'une maison ou villa, dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

Une maison dite Villa Charençon, située dans le territoire de la Principauté de Monaco, au lieu dit le Canton, sur le bord aval du chemin du cap d'Aglio ou de Fontvieille.

Cette maison, à laquelle on accède par ledit chemin du cap d'Aglio ou de Fontvieille, est élevée d'un sous-sol et de trois étages, dont le premier forme le rez-de-chaussée du côté du nord, par suite de l'élévation du terrain, de ce côté; chaque étage est percé de cinq ouvertures du côté du nord et de quatre ouvertures seulement du côté du midi; il existe, en outre, à chaque étage, un balcon ayant vue sur la mer. La maison est desservie, au nord, par une petite cour séparée du chemin du cap d'Aglio ou de Fontvieille, au moyen d'une grille en fer reposant sur un parapet, et au midi, par un parterre un peu élevé au-dessus du rivage avec lequel une porte de service le met en communication.

Cet immeuble confronte, dans son ensemble : au nord, au chemin du cap d'Aglio ou Fontvieille; au sud, au rivage de la mer; à l'est, à l'ancienne villa Bain, aujourd'hui de Zolotoreff, et à l'ouest, à la villa Noghès. Il fait partie de la parcelle n^o 63 de la section A (dite des Salines) du plan cadastral de la Principauté de Monaco, et a une surface environ de trois cent quatre-vingt-treize mètres soixante-quinze centimètres.

Ledit immeuble et ses dépendances ont été adjugés à ladite dame Thérèse Spella, veuve Guillen, par jugement dudit Tribunal, le six janvier dernier, enregistré, moyennant la somme principale de 45,000 francs, outre les charges, sur la saisie immobilière pratiquée contre le sieur Eugène Charençon, peintre en bâtiments et propriétaire, demeurant à Monaco, par le sieur Alexandre Doda, négociant et propriétaire, demeurant à Monaco, ayant pour défenseur M^e Clerico, suivant procès-verbal de Mars, huissier à Monaco, du vingt-trois juillet dernier, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Monaco, le sept août suivant, volume 1, n^o 21, reçu sept francs vingt-neuf centimes (le conservateur par interim, signé : Raisseguier), et ce, à la requête de ladite Société l'Économie, laquelle a été subrogée aux droits dudit sieur Doda, par jugement du même Tribunal, en date du sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre, enregistré.

MISE A PRIX

Ladite revente sur folle enchère se fera aux clauses et conditions insérées dans le cahier des charges déposé, pour parvenir à l'adjudication, au greffe dudit Tribunal Supérieur, et, en outre, à la charge des frais de folle enchère, et sur la mise à prix de cent francs, ci 100 fr.

Fait et rédigé par moi, avocat de la Société l'Économie subrogée aux poursuites.

A Monaco, le 18 avril 1885.

E. DE LOTH.

Enregistré à Monaco, le 18 avril 1885, folio 15 verso, case 8. Reçu un franc.

Signé : RAISSEGUIER.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 au 19 avril 1885

NICE, yacht à voiles *Sfinge*, ital., c. Bonfiglio, passagers.
 ID. yacht à voiles *Sélika*, ital., c. Mori, id.
 CANNES, b. *Volonté-de-Dieu*, fr., c. Davin, sable.
 ID. b. *Marceau*, fr., c. Gardin, id.
 ID. b. *Trois-Frères*, fr., c. Briquet, id.
 ID. b. *Saint-Joseph*, fr., c. Ricord, id.
 ID. b. *Toujours-le-Même*, fr., c. Musso, id.
 ID. vap. *Étoile-du-Matin*, fr., c. Aussel, passagers.

Départs du 13 au 19 avril 1885

GÈNES, yacht à vap. *Eros*, fr., c. Briand, passagers.
 ID. yacht à voiles *Sfinge*, ital., c. Bonfiglio, id.
 LIVOURNE, yacht à voiles *Sélika*, ital., c. Mori, id.
 CANNES, b. *Volonté-de-Dieu*, fr., c. Davin, sur lest.
 ID. b. *Marceau*, fr., c. Gardin, id.
 ID. b. *Trois-Frères*, fr., c. Briquet, id.
 ID. b. *Saint-Joseph*, fr., c. Ricord, id.
 ID. b. *Toujours-le-Même*, fr., c. Musso, id.
 ID. vap. *Étoile-du-Matin*, fr., c. Aussel, passagers.
 QUÉBEC, t.-m. *Zulette*, angl., c. Skelly, sur lest.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n^o 20 (18 avril 1885) :

Art et chiffons, par Frivoline, dessin de H. — *Gazette hérauldique*, par H. Gourdon de Genouillac. — *Pour entrer dans la tribune*, par Peu importe, dessin de H...y. — *Le bal de l'Hôtel-de-Ville*, dessin et légendes de H...y. — *Morale pratique*, par Henri Flem., dessin de J. Ballavoine. — *Souvenir du bal de M. Gaillard*, dessin de Hein. — *Concours hippique*, par J. Mangarett. — *Bal donné à l'Hôtel-de-Ville sous Louis XV pour le mariage de M^{lle} Elisabeth de France*, gravure ancienne. — *Chronique mondaine*, par Montjoye. — *Blondin*, par M. de Clermont-Gallerande. — *Courrier des théâtres*, par Chiffon, *Chronique financière*, par Bonconseil.

ABONNEMENTS :

PARIS : Un an, gravure coloriée 60 fr.
 — Un an, sans gravure coloriée. 50 »
 — Six mois 32 »
 — Trois mois 17 »
 Départements et étranger, port en sus. Rue Halévy, 8, Paris.

Sommaire du *Moniteur de la Mode* du 18 avril 1885 :

TEXTE. — *Chronique de la mode*, par M^{lle} Gabrielle d'Eze. — *Description des toilettes*. — *Correspondance*. — *Louis XIV à l'Hôtel de ville*, par L. S. — *La dot d'Irène*, par Charles Deslys. — *Histoire de la coiffure des femmes en France*, par G. D'E. et A. M. — *Théâtres*, par J. de B. — *Manuel du ménage*, par Jenny des Martels. — *Carnet du Sphinx*. — *Revue des magasins et avis divers*.

ANNEXES. — Gravure coloriée n^o 2183 : toilettes de promenade. ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Une élégante toilette de ville pour jeune fille; un croquis à la plume, représentant la gravure coloriée vue sous un autre aspect; six modèles d'ombrelles; deux costumes de fillettes (devant et dos); une bande de tapisserie; un modèle de dentelle au crochet; une bordure de têtère sur étamine et une broderie au lacet; puis quatre jolies toilettes de bal, dessinées par E. Prével.

SERVICE DES BREAKS

entre MONACO et NICE et vice-versa

DÉPARTS DE MONTE CARLO POUR NICE, place du Casino
 10 heures du matin; 4 heures soir
 DÉPARTS DE NICE, 34, boulevard du Pont-Neuf
 10 heures matin; 1 heure soir

PRIX DES PLACES : 2 fr. 50

UN JEUNE PROFESSEUR

ecclésiastique demande un préceptorat dans une famille anglaise, pour le temps des vacances. — S'adresser au bureau du journal.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de bonnes conditions
 Vente et Location de Pianos

F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condainme,

NESTOR MOEHR
 COIFFEUR-PARFUMEUR

Sous les Arcades du Grand-Hôtel, Monte Carlo

SALONS POUR MESSIEURS ET DAMES
 COIFFURES DE BALS ET SOIRÉES
 SPÉCIALITÉ D'OUVRAGES EN CHEVEUX
 Soins particuliers de la tête
 SCHAMPOOING AMÉRICAIN
 FANTAISIE, ARTICLES DE TOILETTE, GANTERIE

A. KUNZ

VENTE ET LOCATION DE PIANOS
 Rue Grimaldi, 34, rez-de-chaussée

BAZAR

MAISON MODÈLE
 MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Spécialité de chaussures de Paris pour hommes et pour dames — Articles de Paris haute fantaisie — Papeterie — Fournitures de bureaux — Ombrelles et parapluies — Cannes fantaisie, olivier et oranger — Parfumerie extra-fine — Eventails — Brosserie et éponges — Articles de jeux — Jouets d'enfants à tous les prix — Mercerie et rubans — Ganterie extra-supérieure — Bonneterie — Chemises — Cravates haute nouveauté.

Médailles — Diplôme d'Honneur

LIQUEUR DE GILIS

Guérit les genoux couronnés du cheval, toutes les plaies et blessures des animaux.
 2 francs le flacon, dans toutes les pharmacies.

UNE BONNE NOUVELLE

LÉON 1^{er} Chapelier de Paris, 21, rue Daunou, si renommé, vient d'ouvrir une Succursale à Nice, entre l'entrée du Casino et du Cercle Masséna. — Prix très modérés



Codéine
 Toiu

Le Sirop du Dr Zed est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de Coqueluche, Insomnies, etc.; contre la Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph^{ie}.

On désire affermer séparément ou ensemble, les tables d'hôte, restaurants, cafés, pâtisseries, bains d'un grand hôtel unique d'une ville de bains de mer.

S'adresser à Roquencourt, 9, rue de Tracy, Paris.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1885.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 85 mètres)

Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir										
14	757.2	757.9	756.6	757.2	758.2	12.8	13.5	13.6	12.8	12.6	75	E modéré	couvert							
15	58.3	57.2	56.6	55.6	55.5	13.6	15.2	15.4	14.4	14.2	71	id.	id.							
16	50.6	49.6	47.7	47.5	49.2	14.6	16.2	17.4	17.6	15.6	61	S E fort	id., pluie							
17	49.5	50.2	49.8	50.3	50.9	14.8	14.2	16.4	16.2	16.6	66	E modéré	id.							
18	53.2	54.2	55.4	56.3	58.6	16.2	18.9	19.8	17.4	16.8	66	id.	id.							
19	61.6	61.5	61.7	62.6	63.9	17.2	20.2	20.4	19.2	17.8	65	O id.	beau							
20	66.9	66.8	66.9	66.9	67.2	18.8	20.6	20.7	18.8	17.7	58	S O id.	id.							
DATES												14	15	16	17	18	19	20		
Températures extrêmes												Maxima	14.2	15.8	18.1	16.4	19.8	20.4	22.3	
												Minima	10.4	11.2	13.3	14.2	15.2	18.4	14.7	

Pluie tombée : 9^{mm}